

Echange Hollande 2019-2020



Section euro EPS lycée E. COMBES

Objectifs pédagogiques

Cet échange est à but linguistique et culturel. Une partie sera consacrée à une connaissance générale de la Hollande, mais l'accent sera mis particulièrement sur la pratique de la langue. Au point de vue linguistique, tous les échanges se feront en anglais et il sera à la « charge » des élèves de prendre toutes les opportunités pour s'exprimer.

Ce double objectif constitue une bonne préparation à l'oral de section euro du bac.

Conditions du voyage

Hébergement : dans la famille du correspondant. Un bon moment pour pratiquer de la conversation courante et s'adapter à un régime alimentaire différent. Nous prévenir en cas de situation particulière. Lors de l'accueil à Pons des correspondants, ceux-ci seront logés soit chez leur correspondant, soit à l'internat (pour les élèves internes). Ils viendront du 4 au 10 Avril.

Transport : En minibus. Départ de Pons le mardi 2 juin à 8h00 place de l'Europe. Retour le 8 juin en soirée.

Activités : programme en cours d'élaboration. A Pons, prise en charge par les élèves des activités de la semaine (visite Pons, Saintes, Rochefort et activités au lycée), week end en famille. A Uden, ce sera la surprise !

Encadrement : Mme Germain (professeur d'anglais), M Banessy et MGermes (professeur EPS)

Sur place, les enseignants du lycée d'Uden en charge du projet.

Dossier d'inscription : <https://eurolyceepons.jimdofree.com/voyages/netherland-2019-2020/>

Carte d'identité ou passeport en cours de validité (fournir une photocopie)

Carte européenne de santé. (fournir une photocopie)

Attestation d'assurance scolaire.

Fiche de renseignements.

Ordonnance en cas de traitement.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs et photocopie de pièce d'identité des parents.

Acte d'engagement

Fiche appariement

Financement :

210 € / familles

Règlement en 1 ou 3 fois : 70 € à l'inscription, 70 € en mars et 70 € avant le départ. Donner le règlement directement au service d'intendance du lycée, **pas aux enseignants**.

Matériel spécifique : outre des affaires pour la semaine, il faudra prévoir une tenue de sport, du matériel pour prendre des notes.

Prévoir aussi un pique nique pour le jour du départ, un peu d'argent de poche et un petit cadeau pour les familles d'accueil.

Principe de réciprocité : cet échange implique que chaque élève aura un/une correspondant(e) qui le recevra et qu'il recevra en France, dans un souci d'hospitalité et d'ouverture. Dans les familles, les parents prennent les décisions qu'ils estiment utiles et les jeunes doivent s'y conformer.

Règles de vie : les élèves sont tenus à un comportement irréprochable, tant pendant les activités que dans les familles d'accueil ou dans les transports. Les lieux et horaires de rendez vous devront être scrupuleusement respectés. La consommation de produits illégaux est strictement interdite (alcool, drogue...). Ils représentent notre établissement et leur attitude conditionnera leur présence jusqu'à la fin du séjour, ainsi que l'organisation d'autres activités. En cas de difficulté lors du séjour, il conviendra de prévenir les professeurs responsables pour arranger la situation.

Les activités seront préparées et conduites par les élèves. L'implication de chacun est nécessaire pour le bon fonctionnement du séjour. Des comptes rendus écrits et oraux seront évalués au retour.

Au-delà de ces obligations, il faut bien être conscient que ce séjour sera d'autant plus profitable que les élèves se rendront responsables de leur comportement. S'adapter à une culture étrangère nécessite des efforts de tous les instants (langage, politesse, nourriture, respect...). Nous leur donnons une occasion de s'enrichir, mais c'est à eux de la rendre enrichissante. Souhaitons-leur un bon séjour.

Pour toute information complémentaire, contacter M GERMES, professeur coordonateur du projet au

05 46 90 07 45 / 06 18 78 24 88

boris.germes@neuf.fr

Ou <https://eurolyceepons.jimdo.com/voyages/>